

... par lui à toutes les œuvres paroissiales, lui a remis la décoration pontificale, tandis que l'Harmonie St-Pierre jouait la *Marsellaise*.

M. Achille Wibaux, président de la Conférence Saint-Vincent de Paul a ensuite adressé le discours suivant à M. Bastin :

Mon cher Vice-Président et ami,

Tous les membres de notre conférence et moi, personnellement, sommes heureux de la distinction dont vous venez d'être honoré, et nous vous adressons nos plus sincères félicitations.

Nous qui vous connaissons particulièrement, pouvons apprécier des titres que vous avez à cette distinction. Malgré les nombreuses occupations que vous donnez les établissements industriels que vous dirigez avec tant de succès, vous trouvez le temps de consacrer à la cause la plus noble et la plus dévouée, à toutes les œuvres sociales et philanthropiques.

Vice-président de notre conférence Saint-Vincent-de-Paul, président et protecteur des Patronages Saint-Pierre et Saint-Henri, membre du Comité de l'Office Central des œuvres sociales et charitatives, président du Secrétariat du Peuple, et membre de la Commission du Grand Saint-Joseph, vous vous inspirez, dans l'exercice de toutes vos charges, de l'idéal le plus généreux et de l'esprit chrétien.

La décoration que vous porterez avec tant de dignité est la juste reconnaissance de ses titres éclatants.

J'ajouterais que votre dévouement à toutes nos œuvres, et particulièrement à celles qui intéressent la classe ouvrière, vous a, depuis longtemps, donné droit de cité parmi nous, à côté des vœux nous roubaixiens.

Ce don de cité, vous l'avez affirmé récemment encore, par un don magnifique de dix mille francs pour la fondation d'un hôpital dans le nouvel hôpital.

Dans vos fonctions de vice-président de notre conférence, nous avons pu apprécier particulièrement l'aménité de votre caractère, votre charité douce et éclairée.

Mon cher Monsieur Bastin, en ne faisant l'interprète de vos collègues de la conférence et de tous vos amis, je vous demanderai de continuer, dans les mêmes sentiments de dévouement et de gratitude, la œuvre que vous avez tant d'habileté, vous encouragez et vous seconde, dans votre mission de dévouement et de charité.

Je souhaite donc bonjour et longue vie à M. Achille Bastin et à ses enfants.

M. Achille Bayart, a parlé ensuite de tout le bien accompli par le nouveau chevalier de Saint-Grégoire le Grand, dans l'œuvre du Grand Saint-Joseph, œuvre de rapprochement entre les différentes classes de la société. Tour à tour, MM. Voreux, Louis Kéler et Gustave Fay ont félicité au nom de la Ligue Évangélique et des œuvres de jeunesse.

M. Achille Bastin a remercié les assistants de la marque de sympathie qu'ils venaient de lui donner et a ajouté que s'il avait pu accomplir du bien autour de lui, c'est grâce au dévouement des présidents des différentes œuvres.

Cette manifestation s'est terminée par un pèlerinage fort bien exécuté par l'Harmonie St-Pierre.

UN FACTEUR DES POSTES RÉCOMPENSÉ. — M. Henri Fievet, facteur-chef des Postes et Télégraphes, vient d'obtenir du gouvernement, une médaille d'argent en récompense de ses 23 années de service dans l'administration et de ses quatre ans et demi de service militaire.

Vendredi matin, M. Maquinghem, receveur des Postes, en présence du personnel des facteurs, a remis son diplôme au titulaire, en lui adressant ses félicitations. M. Fievet a remercié en quelques mots et a ajouté que l'administration pouvait compter sur son entier dévouement.

VOIRIE MUNICIPALE. — Par arrêté du 27 décembre 1902, M. le Préfet du Nord a prononcé le classement des rues de Remiremont et d'Épinal dans le réseau des voies urbaines.

DANS LES POSTES ET TÉLÉGRAPHES. — Mlle Daniel, postulante, est nommée à Roubaix, Fosse-au-Chêne. Mlle Magné, employée à Roubaix, Fosse-au-Chêne, passe à Dunkerque (téléphone). Mlle Briffaut, ex-receveuse, est nommée employée à Roubaix, Fosse-au-Chêne. Mlle Duval, employée à Tourcoing (téléphone), passe à Roubaix (téléphone).

Nouveaux méfaits de cambrioleurs. — Les mailloteurs, qui opèrent depuis trop longtemps à Roubaix comme au pays conquis, ont profité du jour de l'an pour mettre en coupe réglée quelques maisons dont les habitants étaient en voyage.

Rue d'Alger, 12, M. et Mme Cartout rentrant chez eux, vers neuf heures et demie, ont trouvé la porte de leur habitation ouverte. Des qu'ils y furent entrés, ils s'aperçurent, ce dont ils se doutaient bien, que des cambrioleurs y avaient pénétré. Tous les meubles avaient été ouverts et leur contenu gisait pêle-mêle sur le parquet. Dans une chambre du premier étage, les malandrins avaient fracturé deux armoires et avaient pris trois manteaux, trois paires de boucles d'oreilles en or et divers effets d'habillement. Le tout est évalué 400 francs.

Dans la même soirée, entre sept heures et dix heures, des voleurs sont entrés, à l'aide d'une fausse clef, dans l'appartement de M. Pierre Balcon, rue de Beaurivart, 46. Ils ont enlevé quatorze rasoirs, une tondeuse, de l'épicerie, sept paires de chaussures et une somme de 20 francs en pièces de 5 francs, qui se trouvaient dans un meuble.

Vers cinq heures et demie, l'agent de police Carrière, passant, rue de Lannoy, remarqua que le magasin de Mme Camu-Delattre, marchand de défilés au numéro 4 de cette rue, était ouvert, mais non éclairé. Cette particularité donna à penser à l'agent qui pénétra dans le magasin. Personne ne s'y trouvait, pas plus que dans la maison, mais sur le comptoir se trouvaient plusieurs paquets de marchandises prêts à être emportés. La porte du magasin avait été fracturée.

Mme Camu-Delattre, n'a eu connaissance de cette tentative de vol qu'à son retour de Tourcoing, où elle était allée rendre dans l'après-midi.

Enfin, dans la nuit de jeudi à vendredi, des malandrins s'en sont pris au magasin de M. Louis Fremoux, épicer. Ils ont brisé un carreau de la vitrine, puis, passant le bras par cette brèche, ils ont pris des marchandises et un lapin qui se trouvait à l'étalage. Le tout a une valeur approximative de 45 francs.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE. GRAND-BREUIL. — Jeudi matin, vers dix heures, un domestique de M. Eversera, quincaillier, Grande-Rue, 1, saquin à ses occupations ordinaires dans la maison lorsqu'il fit une chute près de l'égoûtier au pétrole. La lanterne allumée qu'il portait à la main s'étant brisée, le feu se communiqua à l'égoûtier et à des marchandises placées auprès.

À l'aide de plusieurs seaux d'eau, le personnel de la maison est parvenu à éteindre ce commencement d'incendie.

Les dégâts, qui consistent en marchandises avariées tant par l'eau que par les flammes sont évalués à 600 francs. Ils sont couverts par une assurance.

UN DOMESTIQUE INFIDÈLE. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, les agents de police Petit et Lebon ont arrêté un jeune homme de 19 ans, Henri Méndez, domestique au service de M. Dekien, marchand de bonbons, rue de l'Épée, 136. Il est inculpé d'avoir volé à son patron la somme de 25 francs. Henri Méndez a avoué avoir caché cette somme dans le grenier de M. Dekien.

UNE SCÈNE CONJUGALE. — En guise d'étrémeur, sans doute, une cabaretière de la rue Saint-Honoré, Marie Lamerie, femme Lechevalier, âgée de 32 ans, a frappé son mari, qui se trouvait assis à l'estaminet de M. Charles Nys, rue Darbo, jeudi soir, vers six heures, puis elle a passé sa colère sur la vitrine de l'établissement, dont elle a cassé une glace d'une valeur de 65 francs.

M. Nys l'a conduite au poste du Pont-Morel, puis déposé au dépôt. Elle sera poursuivie pour bris de clôture.

IL Y A COUP DE POING ET COUP DE POING. — M. Jean Desmet, rattacheur, demeurant rue Alfred-Motte, 4, qui était inculpé d'avoir frappé avec un coup de poing américain son ancienne amie, Amélie Vandekerckhove, journalière, boulevard de Belfort, 26, a pu prouver qu'il n'avait pas frappé avec un coup de poing américain, mais avec son poing. Il y a, en effet, une différence !

UNE SAISIE AU MINCK. — Vendredi matin, cent kilos de poisson reconnu impropre à la consommation publique ont été saisis au Minck.

UNE TROUVAILLE. — Le jeune Emile Tétier, demeurant rue de Lannoy, rue Watlet, 22, a trouvé une troussière d'aiguilles en cuir grenat, qu'il tient à la disposition de l'intéressé.

M. Julien Henmian, préposé d'ordre, a trouvé dans la salle des Pas-Perdus de la gare, un porte-monnaie renfermant une certaine somme. On peut le réclamer à la direction de l'octroi, rue du Château, 2.

ARRESTATION D'UN EXPULSÉ. — Un ouvrier peintre, Henri Dhacens, âgé de 52 ans, demeurant à Mouscron, a été arrêté jeudi, dans la journée, Grande-Rue, sous l'inculpation d'infraction à un arrêté d'expulsion.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un mécanicien du lignage de M. Léon Allart et C<sup>e</sup>, Alphonse Van derhaeghe, 20 ans, rue Soubert, a été blessé au pouce droit par son tour. Quelques jours de repos.

À la boulangerie l'Union, Paul Millet, 44 ans, rue Rubens, a été blessé au pied droit par un ascenseur. Trois semaines de repos.

Dans l'atelier de construction de MM. Skène et Devaillat, un ouvrier, Emile Jouvillet, 22 ans, rue Chevreuil, à Croix, a été blessé à la main droite pendant son travail. Trois semaines de repos.

Une sœur de M. Léon Allart et C<sup>e</sup>, Emma Dejonghe, 47 ans, demeurant à Wattrelos, a été blessée au médius droit pendant son travail. Dix jours de repos.

Quatre-vingts. — Tel est le chiffre d'étagères de usines que la Compagnie Française des Coupons-Primes (Timbres-rouges) délivre journellement pour un carnet. À cette occasion, elle rappelle à ses nombreux clients qu'ils ne doivent pas négliger de rendre une petite visite aux splendides magasins : 54, Grande-Rue, 54. Ils y verront une magnifique Exposition de tout, horlogerie, articles de luxe et de ménage, mobilier complet, lingerie, tissus, etc., etc.

Étrennes. — Grande distribution de timbres gratuits. 20667

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — La recette de janvier aura lieu demain dimanche, de onze heures à midi, pour le Jean-Châlain et l'Éclair local habituel, et de midi à une heure, au siège social, 53, rue de Lannoy. Pour le groupe du Réveil, la recette aura lieu place St-Jean-Baptiste, de quatre heures à cinq heures; M. Vannesse, membre du Comité, assurera la recette comme receveur trésorier. Pour le groupe de l'Épée, la recette aura lieu à l'heure habituelle, au nouveau siège du groupe, chez M. Deschamps, place d'Amiens. À partir du mois de février, les décisions intéressant les sociétaires seront affichées dans chaque local de recette. Les titulaires des livrets, dons de M. Joseph Wibaux, sont invités à déposer leurs bulletins d'adhésion, dimanche prochain, soit au siège social, soit dans un bureau de groupe.

ENTERREMENTS DU SAMEDI 3 JANVIER. — Mme veuve Ernest Voreux, neuf heures et demie, église Sainte-Elisabeth. — M. Henri Ledru, neuf heures, église Sainte-Elisabeth.

LA PARISIENNE. Robes et Manteaux. — Costumes tailleur et fantaisie sur mesure depuis 90 fr. Dernières nouveautés. — 98 bis, Grande-Rue.

COMMUNICATION. — Cercle Symphonique. — Ce soir samedi, à neuf heures précises, répétition générale au siège de la société, chez M. Cateau, à la Croix-Blanche. Présence indispensable.

Les sociétaires faisant partie de la section de la Grande-Harmonie, installés au Café Hurlbut, sont invités à se réunir ce soir, samedi, pour le souper intime fixé à huit heures précises.

LANNY. — Dans la soirée de jeudi, vers six heures et demie, un on des malheureux restés inconnus ont pénétré dans la bonderie de Mme veuve Piat-Delattre, rue des Religieuses, et y ont dérobé une pièce de bois de 5 kilogrammes, représentant une valeur de 10 francs. Plainte a été déposée à la gendarmerie.

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — Dans l'établissement de MM. Dreffrenes-Duploy frères, fabricants, un tisserand, Alfred Descamps, âgé de 28 ans, demeurant rue Bury, à Lys-Lannoy, a reçu un coup de navette à la main droite. Il en a résulté une plaie qui entravera une incapacité de travail d'une quinzaine de jours.

TOUFFLERS. — Pendant l'année qui vient de se terminer, l'état-civil de Toufflers a enregistré : 56 naissances, 9 mariages, 27 décès. — En 1901, il y a eu 44 naissances, 12 mariages, 30 décès.

NOMINATION DES REPARTITEURS POUR 1903. — La Commission des répartiteurs des contributions directes pour 1903 est ainsi composée :

Résidents : MM. Léopold Pui, cultivateur; Edouard Plozier, rentier; Louis Desmette, cultivateur. — Non résidents : MM. Alphonse Daras, brasseur à Sully, et Agathon Jonville, à Lys-Lannoy.

Membres suppléants. — MM. Pierre Courier, cultivateur; Tricot Séverin, employé de commerce; J.-B. Doutrigne, cultivateur; Constant Ducaillon, rentier à Aecers; Alexandre Carotte, cultivateur à Lys-Lannoy.

LA FRAUDE. — Vendredi à midi un quart, les préposés de douanes Pierre Ligraray et Courant Tancède ont arrêté un nommé Auguste Bocklaert, âgé de 44 ans, demeurant à Charleroi, qui était porteur de 1 kil. 800 de tabac hâché de provenance étrangère, représentant une valeur de 10 francs. Bocklaert a été écroué à la gendarmerie de Lannoy.

de vie, à son domicile. Cependant, d'autres personnes étaient allées quérir le commissaire de police et chercher un médecin. M. le docteur Galissot étant absent de la localité, M. Dumoulin, pharmacien, fut averti et donna les premiers soins au blessé, qui perdit du sang en abondance. M. Cailliet, commissaire de police, arrivait bientôt et commença aussitôt son enquête. Il procéda à l'arrestation de Moens et de Vanvallegem qui, tous deux, étaient en état d'ébriété. Il ne put les interroger sur le moment et le fait incriminé au violon municipal.

En l'absence de M. le docteur Galissot, M. le docteur Pierchon, d'Halluin, vint achever le pansement du blessé et opéra les constatations médicales. Entre autres blessures, Cateau en porte trois qui présentent un certain caractère de gravité : la première, à l'occiput, a été faite au moyen de la bouteille; la seconde, au front, est due aussi à un coup de bouteille; quant à la troisième, qui part de l'oreille gauche et traverse la joue, elle a été faite par Moens, au moyen du couvercle du poêle. Cette dernière blessure, paraît la plus grave, est compliquée de la fracture du tragus, elle mesure sept centimètres de longueur sur deux de profondeur. MM. les docteurs Pierchon et Galissot, qui ont visité le blessé dans la soirée de jeudi, n'avaient pu se prononcer sur les conséquences des blessures; mais dans la journée de vendredi, l'état de Cateau s'est amélioré, mais des complications sont toujours à craindre. Il sera transféré à l'hôpital de Tourcoing. La veuve Moens avait été arrêtée également; elle a été relaxée, le délit d'ivresse manifeste sera seul retenu à sa charge. Hector Grays avait été conduit à la Mairie, mais il a été reconnu qu'il n'avait pas pris part à la rixe, il a été laissé en liberté.

Toutes les personnes mêlées dans cette affaire ne jouissent pas d'une excellente réputation et ont toutes subi des condamnations. La victime, Charles Cateau, passe pour être un bon ouvrier, et n'a subi plus de dix condamnations à son actif, dont une à trois ans de prison, encourue pour avoir, un premier janvier également, arraché d'un coup de dents, l'oreille d'un homme. Des circonstances mêmes du drame, il semble résulter que Vanvallegem se trouvait en cas de légitime défense, et n'avait que prévenu une attaque de Cateau. Moens et Vanvallegem seront transférés à Lille aujourd'hui samedi.

BOUSBEQUE. — UN JEUNE HOMME DE CETTE COMMUNE, du nom de Debruyne, âgé de 18 ans, demeurant au hameau des Bois et travaillant chez MM. Debruyne frères, fabricants de bâches, a déposé une plainte contre Charles Decroesse, qui s'est livré à des violences sur sa personne.

HALLUIN. — LE TIRAGE AU SORT. — C'est le vendredi 30 janvier prochain, à neuf heures du matin, que les jeunes gens faisant partie de la classe 1902, sont appelés à subir le tirage au sort.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHEVAUX. — Un certain nombre de propriétaires de chevaux ne se sont pas encore présentés à la Mairie. Ils sont informés qu'ils doivent faire la déclaration des animaux en leur possession avant le 5 janvier au plus tard.

RONCQ. — REMISE D'UNE MÉDAILLE A M. HENRI DESCOTTIGNIES, SECRÉTAIRE DE MAIRIE, ET AU GARDE-CHAMPÊTRE OROMBRUGGE. — Jeudi matin, vers onze heures, M. Gustave Lepoutre, maire de Roncq, a reçu, en la mairie, les conseillers municipaux et les fonctionnaires de la commune. Ce magistrat a profité de cette circonstance pour procéder à la remise de la médaille d'or, accordée, par le Conseil municipal, à M. Henri Descottignies, secrétaire de Mairie. En remettant la médaille à M. Descottignies, le maire a remercié M. le Maire de Roncq d'avoir tenu compte de la nomination de M. le Maire et dit combien il était heureux, au nom du Conseil, et de la commune tout entière, de rendre hommage au zèle et au dévouement dont M. Descottignies a fait preuve depuis de si longues années qu'il est à la tête du service de la Mairie. M. Descottignies a remercié M. le Maire du précieux témoignage d'estime qu'il voulait bien lui manifester, ajoutant qu'il n'a cessé de remplir son devoir, et de consacrer à l'avantage de la commune, comme par le passé, toutes les ressources de son intelligence et de ses modestes fonctions.

M. Lepoutre remet ensuite la médaille de bronze que le garde-champêtre Crombrugge a obtenue pour s'être signalé en plusieurs circonstances. En la lui remettant, M. le Maire félicite l'agent; celui-ci remercie et se plaît à reconnaître que le gouvernement sait récompenser jusqu'aux plus humbles fonctionnaires. Il remercie M. le Maire et M. Cailliet, commissaire de police, des bons renseignements qu'ils ont bien voulu fournir à l'administration, et termine en disant que son dévouement est tout acquis à la population. La cérémonie se terminait vers onze heures et demie.

AUX ANCIENS MILITAIRES. — La réunion mensuelle des Anciens militaires qui devait avoir lieu demain dimanche, est remise au dimanche 11 janvier prochain.

QUESNOY-SUR-DEULE. — LE TIRAGE AU SORT. — C'est le lundi 26 janvier, à partir de neuf heures du matin, qu'aura lieu le tirage au sort, pour le canton, des jeunes gens faisant partie de la classe 1902. Ceux qui sont inscrits comme cuisiniers des années précédentes doivent faire parvenir, au moins huit jours avant la date fixée, une demande tendant à faire excuser leur omission, sous peine de se voir attribuer d'office les premiers numéros.

COMINES. — UN ACCIDENT DE BICYCLETTE. — Mercredi soir, vers huit heures et demie, M. César Goldschmidt, âgé de 32 ans, passait en bicyclette sur la Grande-Place pour se rendre à Comines (Belgique). Au tournant de la rue du Pont, le cycliste voulut se garer d'une voiture qui arrivait en sens inverse. M. Goldschmidt buta de la roue de devant contre la bordure du trottoir et fit une chute si malheureuse qu'il se fractura la jambe gauche. Un passant consulta un cycliste de sa faire soigner par un médecin de la ville, mais celui-ci, qui restait à Houthem (Belgique), préféra se faire conduire en voiture à son domicile, où il reçut les soins nécessaires. Le blessé devra probablement subir un repos de plusieurs mois.

AUX JEUNES MÈRES! — Le Lait stérilisé d'Oostcamp est entièrement stérilisé. Tous les microbes y sont détruits. Le Lait stérilisé d'Oostcamp est stérilisé immédiatement après la traite. Il est absolument pur; il conserve sa saveur naturelle et ses propriétés nutritives. Le Lait stérilisé d'Oostcamp n'est pas un mélange, une préparation: C'EST DU LAIT PUR. La Laiterie d'Oostcamp, 13, rue du Bois, Roubaix, a le monopole de la vente du Lait Stérilisé d'Oostcamp pour le Nord de la France.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — Maison fondée en 1835. — A ROUBAIX, Grande-Rue, 71. — A TOURCOING, rue Carnot, 5. — Typographie rapide et soignée d'impressions en tous genres. — Écriteure et Lithographie. — Outillage moderne et perfectionné. — Prix modérés.

PIANOS. — de toutes marques et de tous styles en magasin. — Le Zonophone, le Gramophone, dernières créations les plus parfaites des machines parlantes. Seul dépositaire. Lutheries, Instruments cuirres et mois. Abonnement à la Lecture musicale. Location. Accords. Réparations. — Ancienne Maison Duquesne-Buyck. G. Cousart, élève de Pleyel, successeur, 8, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix. 10073

WATTELOS. — DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Le Comité rappelle aux parents des enfants de la section que la recette mensuelle aura lieu, dimanche prochain, au siège social, chez M. H. Steux-Delcroix, Café de l'Alcazar, rue Carnot, à partir de neuf heures du matin. Les retardataires paieront 10 centimes d'absence par part.

UNION DES TROMPETTES. — Les membres érudits sont priés de ne pas manquer à la répétition générale qui aura lieu ce soir à neuf heures précises. Présence indispensable, communication importante.

NOS LECTEURS trouveront le Journal de Roubaix, tous les jours, chez M. Périn-Delieur, Grande-Place, Wattrelos.

UNE TENTATIVE DE MEURTRE. — A RONCQ. — Les conséquences de l'ivrognerie. — Un homme assassiné. — État critique de la victime. — Dans l'après-midi de jeudi, le bruit courait, à Roncq, et dans les localités environnantes, qu'un meurtre venait d'être commis dans cette commune. Une femme, disait-on, venait de tuer, à coups de couvercle de poêle, l'un de ses voisins, Charles Cateau, journalier, âgé de 28 ans, demeurant rangée Vienne, rue des Quatre-Huants.

Les faits, comme il arrive presque toujours, avaient été grossis; toutefois, les conséquences en paraissent être très graves.

Voici, d'ailleurs, les détails que nous avons recueillis sur cette affaire :

Jeudi vers 2 heures, Désiré Cateau, accompagné d'un de ses amis, Hector Grays, se présentait chez la veuve Moens, née Elodie Parreit, demandant à parler à l'amie de cette dernière, connue sous le nom de « Sabotier », avec lequel, il y a quelques mois, il avait eu une querelle. Cateau, paraissait pris de boisson et très surexcité.

On lui répondit que le « Sabotier » était absent; un jeune homme, Adolphe Vanvallegem, tisserand, âgé de vingt et un ans, en compagnie de la veuve Moens et de son fils de cette dernière, Henri, âgé de 18 ans, était assis à table au bar du genre, en ouvrant un verre à Cateau. Celui-ci répondit: « Si je bois de la bière, je n'attendrai pas que tu m'en offres, j'ai des sous. » En disant cela, il s'avança vers Vanvallegem comme pour lui donner un coup de tête. Le jeune homme, qui, en ce moment, était occupé à verser le genièvre, tenait à la main la bouteille. Il en asséna un coup sur la tête à Cateau; une lutte s'engagea entre les deux hommes, et Henri Moens, voyant que son camarade avait le dessous, intervint, et s'empara du couvercle du poêle, couvert de ne pas moins de trois kilos, il en porta un coup à Cateau. La lutte dura encore quelque peu, puis Moens réussit à pousser Cateau et Vanvallegem sur la rue où la rixe continua. Charles Cateau ayant encore reçu un coup de bouteille sur la tête, s'affaissa sur le sol, baignant dans une mare de sang. Laisant pour mort son adversaire, Vanvallegem s'enfuit, allant se réfugier chez ses parents.

Des voisins accoururent et, en même temps qu'eux, arrivait le garde-champêtre Olivier, qui fit transporter Cateau, ne donnant plus signe

TOURCOING. — LE PREMIER DE L'AN. — Les vieilles coutumes persistent ici. Comme autrefois, l'apparition de l'année nouvelle est saluée par des salves de mousqueterie : aussi aux douze coups de minuit de jeudi, résonnaient, de ci, de là, en écho, des détonations. Et malgré l'heure tardive, nos rues n'étaient pas désertes : on a, dans certaines familles, conservé l'habitude d'aller féliciter les vieux parents, en pleine nuit.

Mais, pas plus que les coutumes, les traditions de foi ne se perdent. À l'église Saint-Christophe avait lieu l'adoration nocturne du Saint-Sacrement, et une messe a été célébrée à minuit.

Durant toute la journée de jeudi, malgré un temps maussade, la circulation a été active et nos rues présentaient l'animation des jours de fête.

Une seule chose a disparu du programme du jour de l'an : ce sont les visites officielles; elles ont été supprimées depuis quelques années.

DANS LES POSTES ET TÉLÉGRAPHES. — Mlle Wautier, postulante, est nommée employée à Tourcoing (téléphone). Mlle Duval, employée à Tourcoing (téléphone), passe à Roubaix (téléphone).

SECRETARIAT DU PEUPLE. — On nous prie d'annoncer à nos lecteurs que le secrétariat du Peuple, qui tient ses séances rue des Ursulines, 87, ne se réunira pas demain, dimanche 4 janvier.

LIGUE DES RETRAITÉS DE LA JEUNESSE DE TOURCOING. — Dimanche prochain aura lieu au patronage Saint-Christophe, la retraite mensuelle: Ordre des exercices: six heures et demie, méditation; sept heures, messe; huit heures, déjeuner. La messe sera dite par un sociétaire, M. Gustave Nadot, décoré récemment.

LA FRAUDE DU CAFÉ. — Les douaniers du poste du Pont-de-Neuville ont arrêté, jeudi matin, un jeune homme de 17 ans, nommé Pierre Liagre, trieur, qu'ils avaient trouvé nanti de 17 kilogrammes de café volé. Le fraudeur a été écroué à la gendarmerie.

UN VOL À L'ÉTALAGE. — Dans la matinée de jeudi, un homme avait enlevé à l'étalage d'un marchand de meubles de la rue de l'Hôtel-de-Ville, un fauteuil Voltaire qu'il offrait en vente dans un estaminet ou aux passants. En présence de l'attitude équivoque de ce marchand d'occasion, la police l'amena au poste pour lui demander des explications sur la provenance du fauteuil. Il fallut bien avouer le larcin et l'auteur du vol, Auguste Kiemmel, a été écroué. Cet homme est d'origine belge; c'est un journalier sans domicile fixe.

UN IVROGNE PEU COMMODE. — Jeudi après-midi, vers une heure, un homme en complet état d'ivresse, Charles Dhont, âgé de 25 ans, né à Roubaix, et y demeurant, rue du Chemin-de-Fer, entra dans un estaminet de la rue du Thieul et se mettait à y faire du tapage. Pour s'en débarrasser, la cabaretière fit appeler le sous-brigadier de police Boulois. En apercevant ce dernier, l'ivrogne prit la fuite, mais il fut rejoint rue Winoc-Chocquel. Lorsque Boulois voulut l'arrêter, il se mit à l'injurier, il lui porta des coups et cria même : « Vive l'anarchie ! » Une voiture qui passait fut requise pour conduire au poste de police, le forcené.

LES CONTRAVENTIONS. — Une contravention pour violences et tapage injurieux a été relevée contre Alfred B. — Deux autres contraventions pour ivresse ont été rédigées à la charge de Henri V... et Victor P...

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Dans la matinée de vendredi, il est arrivé aux halles les denrées suivantes: moutons, 200 k.; huîtres, 1.450; marée, 1.140 k.; endives, 300; choux-fleurs, 50.

12 portraits soignés 5 francs avec prime; 6 pour 3 francs, 81, rue Desarmet, Tourcoing.

MARQUEN-BAREUL. — ACCIDENT DU TRAVAIL. — Dans la chocolaterie de MM. Franchomme et Fauchiel, un ouvrier bûcheur, Louis Galland, âgé de 20 ans, senties du Blouch, a été brisé à l'épaule droite par un gril. M. le docteur Tonnell qui a soigné le blessé lui a prescrit un repos de huit jours.

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES du Nord. — L'Union catholique de Roubaix nous adresse la communication suivante : UNION CATHOLIQUE DE ROUBAIX. LETTRE OUVERTE à MM. les Délégués sénatoriaux. Monsieur le Délégué, Le 4 janvier, vous avez à donner votre voix à un candidat au Sénat. Tous les électeurs du premier degré, catholiques et libéraux, ont les yeux sur vous. Nous nous faisons l'interprète de vos sentiments et de leurs desirs pour vous redire combien est dangereuse et funeste, à la fois, la politique du Ministère que nous subissons. — Politique de prescription farouche et de haine sectaire, qui étrange la liberté, déconsidère la France, et ruine son crédit. Hier encore, le Ministère annonçait de nouvelles hécatombes : 25.000 instituteurs, uniquement parce qu'ils sont congréganistes, seront chassés de leurs maisons, 1.300 écoles seront fermées, 264.000 enfants seront privés de l'enseignement dont leurs parents avaient fait choix ; Et cependant, sur 241 Conseils municipaux du Nord, invités à donner leur avis, 20 ont refusé de se prononcer, 47 ont voté la suppression, 174 ont demandé le maintien des écoles libres. Or, ces 264.000 élèves ne coûtent pas un centime aux contribuables ; l'Etat devra s'en charger ; et ce lui sera une dépense supplémentaire de TREIZE MILLIONS par an. TREIZE MILLIONS PAR AN de surcharge budgétaire, alors que le budget de la France est en tel déficit que les financiers les plus habiles, ne parviennent pas à le mettre en équilibre. Voilà les hautes œuvres auxquelles convie ses adeptes, cet exécutif qui a nom le Bloc Ministériel !

FEUILLETON DU 4 JANVIER 1903. N° 45. LA VOYANTE. — BLANCHE VAUBARON par XAVIER DE MONTEPIN. PREMIÈRE PARTIE. — (SUITE). — Je désire consulter le docteur Horner... — Vous savez quel est le prix des consultations ? reprit le laquais. — Pas précisément, et je vous serais très obligé de me l'apprendre... — Eh bien, c'est vingt francs... — Vingt francs ! répéta Vaubaron, presque étonné par l'énormité de la somme. — Oui, et l'on ne marchandé pas ici, je vous en prie. — L'hésitation toute machinale du jeune homme ne pouvait avoir que la durée d'un éclair. Il n'aurait pas reculé, quand bien même, au lieu de lui demander vingt francs, on eût exigé la totalité de la somme qu'il possédait. — Il tira de sa poche quatre pièces de cinq francs et les tendit au laquais. — La phononnie de ce dernier se modifia aussitôt. De hargneuse et désobligeante qu'elle était, elle devint souriante. — Il ouvrit une petite cassette placée sur une console dans le vestibule, il en tira une sorte de jeton d'ivoire sur lequel le chiffre 7 était imprimé en rouge, et il présenta ce jeton à l'écoulié. — Voilà, monsieur... dit-il. Maintenant, mesdemoiselle, s'il vous plaît, la peine d'entrer au salon.

En même temps il soulevait une portière de velours vert et il ouvrait une porte latérale. Vaubaron se dirigea de ce côté ; mais, au moment de franchir le seuil, il s'arrêta. Dans une grande pièce, qui lui parut meublée avec une richesse prodigieuse, il vit cinq ou six personnes, les unes assises, les autres se promenant de long en large. Cette assemblée se composait exclusivement d'hommes. — Quels sont ces messieurs ? demanda-t-il au laquais. — Ce sont des clients de la maison... Ils viennent, comme vous, consulter le docteur Horner. — Ne serais-je donc pas seul avec le docteur ? — Vous serez seul avec lui et avec la somnambule, gardez-vous d'en douter. — Cependant, toutes les personnes que voilà ? — Elles attendent leur tour et elles entreront successivement dans le cabinet. — Alors, moi je n'entrerai qu'après elles ? — Naturellement, puisque vous avez le n. 7... vous ne passerez que le septième... C'est bien simple et de toute justice. Vaubaron fit un geste de découragement et d'enroulement. — Ah ! il ne faut pas vous plaindre, reprit le valet. Vous êtes bien heureux d'être venu aujourd'hui, et vous avez eu de la chance !. Il y a des jours où plus de vingt et de trente personnes attendent dans le salon que voilà... J'ai vu bien souvent des gens arriver ici à onze heures et ne parvenir auprès du docteur qu'à cinq heures moins un quart... Que voulez-vous ? nous avons la vogue ! — Combien de temps pensez-vous que je dois attendre ? — C'est difficile à dire bien exactement. — Mais enfin ?

— Dame ! une heure, au moins... deux au plus... — Et suis-je obligé de rester là ? — Pas le moins du monde... Si vous avez des affaires dans le quartier, ne vous gênez pas... Pourvu que vous soyez là quand le numéro 8 aura consulté, je vous réponds que personne ne vous filouterait la place. — C'est bien... dit Vaubaron en reprenant Blanche par la main, je reviendrai dans une heure. Il sortit de la maison du docteur Horner et remonta l'allée droite et légèrement inclinée qui conduisait à la petite porte. — XXIV. — Vaubaron et Blanche se trouvèrent pour la seconde fois au milieu des groupes formés sur le boulevard vis-à-vis du salon de Curtius. L'aboyeur, petit homme grêle à physiognomie mélancolique, mais doué d'une voix infatigable, se promenait de long en large devant l'estrade et répétait de minute en minute, d'un ton monotone et sans inflexions : — Entrez, messieurs, entrez, mesdames ! C'est ici qu'il faut aller de grand et curieux spectacle qui fait l'admiration des souverains de plusieurs cours étrangères et de divers autres têtes non moins couronnées... Vous y verrez la reine d'Égypte, la belle Cléopâtre, désespérée par le départ et l'inconstance du célèbre empereur Marc-Antoine et voulant se soustraire aux tourments de la jalousie et de l'existence, se faire piquer par un serpent de l'espèce des vipères, dont la blessure est mortelle et qui l'élança d'une corbeille d'abricots... Vous y verrez le grand roi Henri IV, attablé chez le fermier Michaud, et promettant la poule au pot à son bon peuple de Paris... Vous y verrez les assassins exé-

crables de ce pauvre M. Fualdès, sans oublier le croquet d'orgue qui tournait sa manivelle pour détourner les soupçons, sur l'air de Boston de rose, tandis que les séduits coupaient le cou à leur victime infortunée, dans la maison de la veuve Bancal... La scène est reproduite avec une vérité si parfaite que chacun frissonne en la contemplant, et que, hier encore, trois dames du grand monde, qui étaient venues dans leurs carrosses, se sont trouvées mal en la regardant... Vous y verrez bien d'autres choses, enfin, dont l'énumération serait trop longue, et qui vous rempliraient d'un tel contentement que vous voudriez revenir demain. — Entrez, messieurs, entrez, mesdames ! Prenez la file, vous le voyez ! Cela ne vous coûtera que la bagatelle de deux sous... Il faudrait vraiment ne pes avoir deux sous dans sa poche pour s'en priver... MM. les militaires non gradés et MM. les enfants au-dessous de six ans ne payeront que demi-place... Entrez... entrez... suivez le monde !... Blanche avait écouté avec un ravissement, avec une surprise, avec une curiosité indicible, les mirifiques promesses de ce boniment (c'est l'expression consacrée). Ses joues étaient devenues d'un rose vif, ses yeux brillaient, son petit cœur battait violemment dans sa poitrine émue. — Père, dit-elle d'une voix tremblante, qui décollait toutes les ardeurs d'un désir chauffé à blanc, père, fais-moi voir toutes ces belles choses... Père, j'en prie... Je serai si contente, si contente !... Père, n'est-ce pas que tu veux bien ?... Vaubaron hésita pendant le quart d'une seconde. Mais comment résister à la prière d'une enfant adorée ? Le médecin, d'ailleurs, n'avait-il pas ordonné des distractions, et quelle distraction pouvait être moins coûteuse ?

— Tu veux bien, père ? répéta Blanche. — Oui, répondit le mécanicien. — L'enfant eut toutes les peines du monde à contenir un cri de joie, et elle entraîna son père vers l'escalier dont les marches poudrées conduisaient au pays des merveilles. Vaubaron donna trois sous au burlesque, et la toile rayée qui fermait l'ouverture fut soulevée devant lui et devant sa fille. — Tous deux traversèrent un couloir assez sombre, au bout duquel un petit nègre, habillé de rouge, ouvrit à deux battants pour eux les portes du salon de Curtius. — Ce salon, quelques-uns de nos contemporains doivent se le rappeler encore, était un immense pièce en rotonde qu'une coupole vitrée éclairait par en haut. Une estrade circulaire, peu élevée, supportait les nombreux groupes de figures de cire. Autour de cette estrade régnait une balustrade qui, sans gêner la vue, défendait Henri IV, Fualdès, Cléopâtre, et d'autres quantités, contre les atouchements indiscrets de mains trop curieuses. Une tenture d'étoffe rouge couvrait les parois de la rotonde. Les figures blafardes ou fortement colorées des mannequins se détachaient d'une façon très nette sur ce fond de nuance éclatante. Le programme de l'aboyeur n'était point chimérique comme tant d'autres programmes. Il restait même plutôt en deçà de la vérité. Nous ne saurions énumérer le nombre réellement prodigieux de personnages historiques ou célèbres, de scènes pittoresques, gracieuses ou terribles, que le public avait le droit de contempler pour deux sous.

(A suivre). XAVIER DE MONTEPIN.